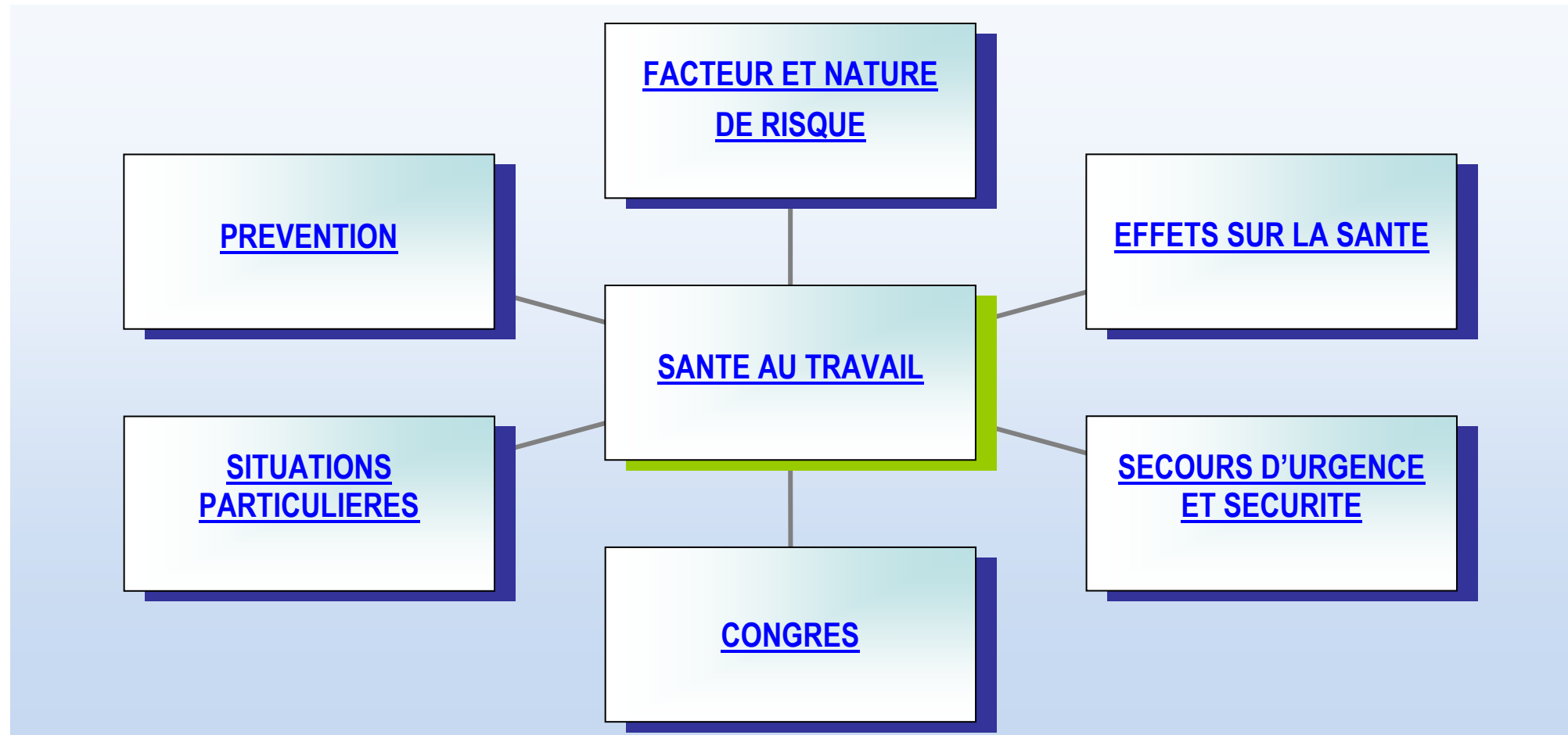


BULLETIN DOCUMENTAIRE REGIONAL D'AVRIL 2018

Nous vous proposons dans ce bulletin uniquement des documents accessibles gratuitement en ligne.
Si à la lecture, vous remarquez une information inexacte, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Cliquez sur la rubrique de votre choix :



SANTE AU TRAVAIL :

- [GENERALITES](#)
- [APTITUDE/INAPTITUDE](#)
- [REFORME](#)
- [SURVEILLANCE MEDICALE DES SALARIES](#)

■ GENERALITES :

- Ratification de diverses ordonnances prises sur le fondement de la loi n° 2017-1340 du 15/09/2017 d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social :
[Légifrance - JORF n° 0076 du 31/03/2018.](#)
 - [Lire l'article 13 de la loi n° 2018-217 du 29/03/2018 - NOR : MTRT1726748L](#)

- Protection des données personnelles :
[Sénat - 18/04/2018 - 229 pages.](#)
 - [Télécharger le rapport n°441](#)

- Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) :
[Direccte Grand Est - 04/2018.](#)
 - [Télécharger la fiche - 09/2017 - 2 pages](#)
 - [Voir le diaporama « RGPD 2018 - Principales mesures - principaux impacts » - 03/2018 - 18 diapositives](#)
 - [Voir le diaporama « Protection des données - Etes-vous prêt pour le RGPD ? » - 03/2018 - 2 diapositives](#)

- Bulletin d'actualité juridique :
[INRS - 03/2018 - 24 pages.](#)
 - [Télécharger le bulletin n° 3](#)

- Bibliographie thématique « Santé et travail » :
[IRDES - 03/2018 - 123 pages.](#)
 - [Télécharger la bibliographie thématique](#)

► **Intelligence artificielle et travail. Rapport à la Ministre du travail :**

Sur la base de l'analyse présentée, le rapport identifie trois axes pour répondre aux enjeux soulevés par l'intelligence artificielle en matière de travail : conduire, à l'échelle de la branche ou de la filière, des travaux de prospective sur le potentiel de l'intelligence artificielle, pour assurer un bon niveau d'information et d'anticipation des acteurs ; assurer la formation des travailleurs aux enjeux de demain : former des travailleurs très qualifiés pour produire l'intelligence artificielle, et des travailleurs conscients des enjeux techniques, juridiques, économiques ou éthiques que posent le recours à des outils à base d'intelligence artificielle ; renforcer des dispositifs de sécurisation des parcours professionnels pour les quelques secteurs ou sous-secteurs qui seraient fortement impactés par le risque d'automatisation. Enfin, il conviendra de ne pas sous-estimer les risques en matière de condition de travail – perte d'autonomie, intensification du travail, etc. – liés aux conditions de déploiement des outils d'intelligence artificielle dans les organisations du travail. France Stratégie - 03/2018.

- [Télécharger le rapport](#) - 90 pages
- [Télécharger le dossier de présentation](#) - 8 pages
- [Télécharger la synthèse](#) - 10 pages

► **Priorité prévention - Rester en bonne santé tout au long de sa vie :**

Avec la parution du premier Plan prévention, l'ensemble des acteurs et décideurs du monde de la santé et des autres secteurs sont conviés, collectivement, à un projet d'envergure pour améliorer la santé de la population. Sa mise en œuvre présente plusieurs défis : mettre en place des services et des outils répondant efficacement aux enjeux de promotion de la santé et prévention de la Stratégie nationale de santé, tout en donnant davantage de cohérence aux actions du Gouvernement et aux services en santé publique. Priorité prévention aborde tous les déterminants de la santé, environnementaux ou comportementaux et parcourt les différents âges de vie avec leurs spécificités, de la préconception à la préservation de l'autonomie de nos aînés. Ministère des Solidarités et de la Santé - 03/2018 - 47 pages.

- [Télécharger le document du ministère](#)

► **Une atteinte aux capacités de travail - L'usure des articulations :**

L'usure professionnelle est de plus en plus prise en compte par les politiques de santé publique, car elle pèse sur les organisations et les collectifs de travail, voire sur l'employabilité des individus. Ce document est centré sur l'usure des articulations, un processus invalidant pour les salariés qui porte atteinte à leurs capacités de travail et les contraint à recourir à des stratégies d'évitement ou de contournement. Il propose une approche statistique longitudinale de la question à partir des données recueillies par l'observatoire Evrest sur le travail et la santé. Au-delà des déclarations des salariés, cette approche statistique permet de mettre en évidence les facteurs générateurs d'usure physique ainsi que les liens entre exposition répétée à des contraintes et santé dégradée, caractérisée par des douleurs et des gênes dans le travail. Centre d'études de l'emploi et du travail - 03/2018 - 4 pages.

- [Télécharger le document](#)

BULLETIN DOCUMENTAIRE REGIONAL D'AVRIL 2018

- **Il faut sauver les soldats « Médecins du travail » en France - Un film sur les coulisses des médecins du travail :**
Médecin du travail, indigne métier pour les uns et passionnante mission pour les autres. Le journaliste Denis De Montgolfier a réalisé un film sur les coulisses des médecins du travail. En France, ils sont seulement 4900 médecins du travail face à 18 millions de salariés. Ces chevaliers blancs de la prévention au travail vivent souvent mal leur métier. Ils se sentent déconsidérés, peu valorisés et subissent une infernale tyrannie des entreprises. Le Journal International - 09/03/2018 - 20 minutes 38.
 - [Voir la vidéo](#)

- **Répondre aux besoins de santé en formant mieux les médecins - Propositions pour évaluer et réviser le troisième cycle des études médicales :**
Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche - Inspection générale des affaires sociales - 12/2017 - 183 pages.
 - [Télécharger le rapport](#)

- **Débats d'EUROGIP 2018 - 1^{ère} synthèse des échanges :**
Les échanges portaient sur l'impact des TIC sur l'organisation et les environnements de travail, plateformes en ligne et santé-sécurité au travail, l'impact du numérique sur l'assurance et la prévention des AT/MP, le numérique comme atout pour prévenir les risques professionnels, le dialogue social européen, le point de vue de la Commission européenne. Cela ne remplace pas les Actes des Débats, un document plus exhaustif qui sera publié début 06/2018. Eurogip - 20/03/2018 - 9 pages.
 - [Télécharger la 1^{ère} synthèse des échanges](#)

- **Programme Cosmop - Surveillance de la mortalité par cause selon l'activité professionnelle - Analyse de la mortalité et des causes de décès par secteur d'activité de 1976 à 2005 :**
Santé publique France - 04/2018 - 50 pages.
 - [Télécharger le rapport](#)

- **Programme national de recherche Environnement - Santé - Travail - 36 projets sélectionnés :**
Anses - 03/2018.
 - [En savoir plus](#)

- **Affichage obligatoire - Code du travail :**
CEDEST-Coudekerque Branche - 04/2018.
 - [Télécharger la fiche](#)

➤ **L'affichage obligatoire en entreprise :**

GIST44-St Nazaire - 01/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche conseil Prévention n° 15](#)

➤ **Faute inexcusable de l'employeur dans le BTP :**

L'employeur a, vis-à-vis de ses salariés, une obligation de sécurité de résultat. La faute inexcusable est retenue lorsqu'un employeur, qui avait ou aurait dû avoir conscience d'un danger, n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger ses salariés. Il incombe au salarié d'apporter la preuve du lien entre le dommage subi et le manquement de l'employeur à ses obligations en matière de prévention. Qui est concerné, quelle procédure pour le salarié et quels enjeux pour l'employeur... OPPBTP - 03/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

➤ **Violation de l'obligation de sécurité ne veut pas forcément dire harcèlement moral :**

Le seul fait de constater que l'employeur a manqué à son obligation de sécurité de résultat ne permet pas d'en conclure automatiquement que le salarié a été victime d'un harcèlement moral. Editions Législatives - 16/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-21302 du 20/12/2017](#)

➤ **La faute caractérisée de la directrice d'agence est retenue pour homicide involontaire d'un salarié qui a été victime d'un AT alors qu'il conduisait une chargeuse lors de la réalisation d'un chantier d'entretien de la rive d'un cours d'eau :**

La mise à disposition des salariés d'un équipement de travail adapté doit tenir compte des conditions concrètes du chantier. Editions Législatives - 04/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Criminelle n° 17-82304 du 06/03/2018](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »](#)

■ **APTITUDE / INAPTITUDE :**

➤ **Les décisions de Sécurité sociale sont sans incidence sur l'origine professionnelle de l'inaptitude d'un salarié :**

ISTNF - 03/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22856 du 07/03/2018](#)

➤ **Unique indemnisation du licenciement pour inaptitude en cas de manquements par l'employeur à ses obligations tant consultatives qu'en matière de reclassement :**

ISTNF - 16/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-25498 du 07/03/2018](#)

- La législation sur l'inaptitude d'origine professionnelle est subordonnée à deux conditions cumulatives :
ISTNF - 09/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-26780 du 07/03/2018](#)

- Dès lors que l'avis d' « inaptitude » du médecin du travail est clair, la notification, par erreur, par l'employeur d'un licenciement pour « aptitude » n'invalide pas la procédure :
ISTNF - 09/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-17620 du 14/03/2018](#)

- Inaptitude - Un exemple dans lequel il n'y a ni manquement de reclassement ni harcèlement moral :
ISTNF - 16/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-19886 du 21/03/2018](#)

- Les manquements et le comportement fautifs de l'employeur peuvent participer directement à l'inaptitude du salarié :
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-26131 du 21/03/2018](#)

- Inaptitude - L'impossibilité de reclassement doit être suffisamment justifiée dans la lettre de licenciement - Jurisprudence constante :
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-29073 du 21/03/2018](#)

- Inaptitude - Pas de recours possible pour manquement de l'employeur à son obligation de reclassement lorsque le salarié a signé une transaction dans laquelle il renonçait à tout recours :
ISTNF - 20/04/2018.
 - [Lire l'article](#)
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22662 du 21/03/2018](#)

- Inaptitude - Si l'employeur peut prendre en compte la volonté du salarié, il ne peut pas s'en contenter pour justifier de son impossibilité de reclassement :
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-24482 du 22/03/2018](#)

➤ Inaptitude d'un salarié protégé - Manque à son obligation une fédération qui ne recherche pas des reclassements au-delà du département :
ISTNF - 16/04/2018.

- [Lire l'arrêt Conseil d'Etat n° 410508 du 28/03/2018](#)

➤ Inaptitude - Un exemple où l'employeur justifie son impossibilité de reclasser en lien avec le médecin du travail :
ISTNF - 23/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-26724 du 28/03/2018](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »](#)

■ REFORME :

➤ Avenir des services de santé au travail interentreprises :
Sénat - 21/03/2018.

- [Lire la Question n° 0216S du 08/02/2018 / Réponse du Ministère du travail du 21/03/2018](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »](#)

■ SURVEILLANCE MEDICALE DES SALARIES :

➤ Type de suivi médical des salariés :
Santé et Travail 06-Nice - 03/2018.

- [Télécharger la fiche](#)

➤ Suivi individuel de l'état de santé des salariés :
AIST21-Dijon - 01/2018 - 2 pages.

- [Télécharger le mémo](#)

➤ Le respect des temps de repos obligatoire et du suivi individuel de l'état de santé participent à la bonne application de l'obligation patronale de sécurité de résultat :
ISTNF - 03/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-21529, n° 16-21531 et n° 16-21532 du 07/03/2018](#)
- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-21530 du 07/03/2018](#)

➤ A la suite de son arrêt de travail, le salarié peut légitimement refuser un déplacement professionnel s'il n'a pas passé de visite de reprise et/ou si le délai de prévenance n'est pas respecté :

ISTNF - 23/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22179 du 22/03/2018](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »](#)

↳ [Retour page d'accueil](#)

FACTEUR ET NATURE DE RISQUES :

- [ACCOUTUMANCES](#)
- [AMBIANCES THERMIQUES](#)
- [AMIANTE ET FIBRES](#)
- [BRUIT](#)
- [MANUTENTION MECANIQUE ET LEVAGE](#)
- [RISQUE BIOLOGIQUE](#)
- [RISQUE CHIMIQUE](#)
- [RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE](#)
- [RISQUES LIES AUX MACHINES ET OUTILS A MAINS](#)
- [RISQUE ROUTIER](#)
- [RISQUES PSYCHOSOCIAUX](#)
- [VIBRATIONS](#)

■ ACCOUTUMANCES (ADDICTIONS, ADDICTOLOGIE) (DROGUES, ALCOOL, TABAC) :

➤ Intoxications aiguës à l'alcool et boissons sucrées alcoolisées :

[INSPQ-Québec - 1^{er} trimestre 2018 - 28 pages.](#)

- [Télécharger l'avis scientifique](#)

■ AMBIANCES THERMIQUES :

➤ Effets du changement climatique en milieu de travail - Des risques professionnels augmentés et une mobilisation du monde du travail indispensable :

L'Agence publie les résultats de son expertise sur les risques induits par le changement climatique sur la santé des travailleurs. Dans une démarche d'anticipation prospective jusqu'au milieu du XXI^{ème} siècle, l'expertise s'est attachée à caractériser les interactions entre le climat, l'environnement et la santé au travail dans l'objectif d'identifier les risques professionnels potentiellement accrus par le changement climatique. L'expertise met en évidence le fait que tous les risques professionnels sont et seront affectés par le changement climatique et les modifications de l'environnement, à l'exception des risques liés au bruit et aux rayonnements artificiels. Sont principalement en cause la hausse des températures, l'évolution de l'environnement biologique et chimique, et la modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques. L'Anses recommande de renforcer la mobilisation du monde du travail afin de promouvoir la sensibilisation aux effets du changement climatique sur la santé, par le biais notamment de l'information et de la formation. L'Agence recommande plus particulièrement d'inciter l'ensemble des acteurs concernés à intégrer dès à présent dans leurs démarches d'évaluation des risques professionnels les impacts du changement climatique déjà perceptibles ou qui peuvent être anticipés, ceci afin de déployer des mesures de prévention adaptées. ANSES - 19/04/2018.

- [Lire l'actualité](#)
- [Télécharger l'avis et le rapport d'expertise - 01/2018 - 262 pages](#)

■ AMIANTE ET FIBRES :

➤ Prévention du risque d'exposition à l'amiante et du risque de chute de hauteur - Action régionale de contrôle des activités de couverture :

Dircccte Pays de La Loire - 30/03/2018.

- [En savoir plus](#)

➤ Comment travailler sur ou à proximité de matériaux contenant de l'amiante ?

Dircccte Auvergne Rhône Alpes - ARS Rhône Alpes - Assurance Maladie Risques Professionnels Auvergne - MSA - OPPBTP - SIST BTP - 04/2018.

- [Télécharger la brochure](#)

➤ Prévention du risque amiante - Rôle et responsabilités du donneur d'ordre - Nouvelle édition :

L'objet de cet ouvrage est d'accompagner les donneurs d'ordre dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires concernant l'amiante. La réglementation a fortement évolué ces dernières années ; elle renforce l'obligation de réduire l'exposition à l'amiante au niveau le plus bas possible, qu'il s'agisse d'exposition professionnelle des salariés, d'exposition passive de la population ou encore de pollution de l'environnement. Cette édition intègre, en pages 21 et 22, l'obligation du repérage avant travaux incombant au donneur d'ordre, par le décret n° 2017-899 du 09/05/2017, et la révision de sa norme d'application NF X 46-020. Au sommaire : contexte et risques, repérage des matériaux contenant de l'amiante, préparation des travaux, réalisation et suivi des travaux, gestion des déchets, cas des bâtiments sinistrés. OPPBTP - 04/2018 - 72 pages.

- [Télécharger le document](#)

➤ Cas incidents des maladies à déclaration obligatoire reliées à une exposition professionnelle à l'amiante dans le Système MADO-Chimique, Québec, 2006 - 2015 :

L'analyse des 2 234 cas incidents de maladies à déclaration obligatoire (MADO) reliées à une exposition professionnelle à l'amiante enregistrés dans le système MADO-Chimique entre 2006 et 2015 montre que :

- 98 % des cas sont des hommes.
- Chez les femmes, les mésothéliomes sont les maladies reliées à l'exposition à l'amiante les plus fréquentes, alors que chez les hommes, ce sont les amiantoses qui prédominent.
- Près de 60 % des cas d'amiantose, près de 50 % des cas de mésothéliome et 70 % des cas de cancer du poumon ont été exposés à l'amiante dans les secteurs d'activité économique suivants : « Bâtiments et travaux publics », « Mines, carrières et puits de pétrole » et « Fabrication d'équipement de transport ».
- Environ 70 % des personnes atteintes d'amiantose ou de mésothéliome ont exercé les professions de travailleurs du bâtiment et de travailleurs de certains secteurs industriels.

BULLETIN DOCUMENTAIRE REGIONAL D'AVRIL 2018

- Plus de trois quarts des cas de cancer du poumon reliés à l'amiante sont des travailleurs du bâtiment, des mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, ainsi que les travailleurs de certains secteurs industriels.

INSPQ-Québec - 01/2018 - 9 pages.

- [Télécharger le document](#)

- Exposition à l'amiante - L'Etat n'est pas responsable si l'entreprise a elle-même commis de manière délibérée une faute d'une particulière gravité :
ISTNF - 09/04/2018.

- [Lire l'arrêt Conseil d'Etat n° 401374 du 26/03/2018](#)

- Faute inexcusable - Maladie professionnelle liée à l'amiante - En cas de faute délibérée d'une particulière gravité, l'employeur ne peut se retourner contre l'État :

D'une part, la société avait déjà, au cours de la période allant de 1974 à 1977, une connaissance particulière des dangers liés à l'utilisation de l'amiante, en tant que société spécialisée dans la production d'amiante-ciment depuis sa création en 1922, devenue la principale entreprise de ce secteur en France et ayant des liens étroits avec des entreprises recourant aux mêmes procédés de fabrication à l'étranger. D'autre part, cette société n'établissait pas avoir pris de mesure particulière de protection individuelle et collective de ses salariés exposés avant 1977 par des installations efficaces, contrôlées, surveillées et entretenues, de limitation et d'évacuation des poussières, conformément à la réglementation alors en vigueur. Cette société est donc l'auteure, pour la période antérieure au décret du 17 août 1977, d'une faute d'une particulière gravité délibérément commise, faisant obstacle à ce qu'elle se prévale de la carence fautive de l'État. Liaisons Sociales - 03/04/2018.

- [Lire l'arrêt Conseil d'Etat n° 401376 du 26/03/2018](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ **BRUIT :**

- Bruit au travail - Agissez aujourd'hui pour mieux entendre demain :

GIST44-St Nazaire - 03/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche conseil Prévention n° 11](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ **MANUTENTION MECANIQUE ET LEVAGE :**

- Plates-formes élévatrices non conformes :

Une société spécialisée dans les matériels de manutention a livré des plates-formes élévatrices non conformes. Le bureau de contrôle, qui n'avait pas vu la non-conformité du dispositif d'entraînement par chaîne concourant au levage, est condamné - Prévention BTP - 04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 1 n° 16-25807 du 22/11/2017](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ RISQUE BIOLOGIQUE :

- **Plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques - Présentation des mesures mises en œuvre dans le cadre du plan :**
Ministère des Solidarités et de la Santé - Mise à jour 29/03/2018.
 - [Voir le dossier](#)

- **Risques biologiques et maladies respiratoires d'origine allergique ou toxique en milieu agricole :**
Cette fiche a pour objectif d'aider à évaluer les risques de manifestations respiratoires non infectieuses de type allergique et toxique dues à la présence d'agents biologiques, notamment dans le secteur agricole. Elle présente :
 - les différents agents biologiques responsables de ces atteintes (bactéries, moisissures, endotoxines...),
 - les différentes pathologies immunoallergiques (rhinite et asthme, pneumopathie d'hypersensibilité) et et toxiques (bronchite chronique, syndrome toxique des poussières organiques),
 - les principales activités concernées (milieu céréalier, production laitière, élevage, culture des champignons),
 - les grandes lignes de prévention : lutter contre la prolifération d'agents biologiques, lutter contre l'exposition aux poussières contaminées, prévention individuelle, information et formation, prévention médicale).INRS - 2^{ème} édition - 05/2018 - 4 pages.
 - [Télécharger la fiche agents biologiques - Référence ED 4415](#) - Ce document existe uniquement au format électronique

- **Place des infirmiers dans l'organisation de la vaccination :**
Sénat - 19/04/2018.
 - [Lire la Question écrite n° 02837 du 25/01/2018 / Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 19/04/2018](#)
 - [Lire la Question écrite n° 02981 du 01/02/2018 / Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 19/04/2018](#)
 - [Lire la Question écrite n° 03082 du 08/02/2018 / Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 19/04/2018](#)
 - [Lire la Question écrite n° 03773 du 15/03/2018 / Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 19/04/2018](#)
 - [Lire la Question écrite n° 04095 du 29/03/2018 / Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 19/04/2018](#)

- **Vaccination - Bulletin de santé publique Pays de la Loire :**
Santé Publique France - 04/2018 - 9 pages.
 - [Télécharger le bulletin](#)

➤ Surveillance de la tuberculose en Pays de la Loire entre 2005-2016 :

Santé publique France - 03/2018 - 11 pages.

- [Télécharger le bulletin de veille sanitaire n° 45](#)

➤ Légionellose, un risque professionnel, des mesures de prévention à appliquer :

Direccte Auvergne Rhône Alpes - 04/2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➤ Procédure en cas d'accident d'exposition aux liquides biologiques :

Santé et Travail06-Nice - 02/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

➤ Leptospirose. Prudence en eaux troubles :

STSA - Mulhouse - 03/2018.

- [Télécharger la lettre d'informations](#)

➤ Retour sur la rencontre régionale sur l'évolution de la gestion des déchets d'activités de soins :

ARS - 29/03/2018.

- [En savoir plus](#)

➤ Sur le lien entre vaccination contre l'hépatite B et sclérose en plaques en l'absence de preuve scientifique formelle :

Juritravail - 29/03/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de cassation Chambre Civile 1 n° 16-11267 du 20/12/2017](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ **RISQUE CHIMIQUE :**

➤ Fiches toxicologiques :

INRS - 03/2018.

- [Télécharger la Fiche Toxicologique FT 126 - Acétate de 2-butoxyéthyle - 03/2018 - 4^{ème} édition - Mise à jour partielle](#)
- [Télécharger la Fiche Toxicologique FT 266 - Ethylbenzène - 04/2018 - 3^{ème} édition - Mise à jour partielle](#)

- L'Anses met à disposition une base de données sur plus de 500 valeurs toxicologiques de référence :
ANSES - 06/04/2018.
 - [Lire l'actualité](#)
 - [Accéder à la base de données des valeurs toxicologiques de référence construites et choisies par l'Anses](#)

- Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel - Evaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs biologiques de référence pour le béryllium et ses composés :
ANSES - 01/2018 - 88 pages.
 - [Télécharger l'avis et le rapport d'expertise collective](#)

- La Commission prend de nouvelles mesures pour mieux protéger les travailleurs contre les agents chimiques cancérigènes :
Commission Européenne - 05/04/2018.
 - [Lire les communiqués de presse](#)
 - [Consulter la fiche d'information](#)
 - [Télécharger la proposition de directive](#) - 22 pages

- Le Parlement européen veut protéger les travailleurs contre les émissions diesel :
ETUI - 29/03/2018.
 - [Lire l'article](#) (en anglais)

- Prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :
Direccte Occitanie - 03/2018 - 20 pages.
 - [Télécharger le document de synthèse](#)

- Les risques chimiques - Edition Employeurs :
Sud Loire Santé au Travail-Saint-Etienne - 04/2018 - 8 pages.
 - [Télécharger la brochure](#)

- Solvants organiques - Les effets potentiels sur votre santé et les précautions à prendre :
AHI33-Bordeaux - 03/2018 - 2 pages.
 - [Télécharger la fiche](#)

➤ **Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique ou CMR :**

Alpes Santé Travail-Grenoble - MAJ 2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➤ **Etiquetage des produits chimiques - Savoir reconnaître les produits CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques) :**

AHI33-Bordeaux - 03/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

➤ **L'étiquetage des produits chimiques :**

ALSMT-Nancy - 04/2018 - 76 pages.

- [Télécharger le guide pratique](#)

➤ **Règles de stockage des produits chimiques :**

GIST44-St Nazaire - 01/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche conseil Prévention n° 14](#)

➤ **Campagne européenne 2018-2019 - Lieux de travail sains - Maîtriser l'usage des substances dangereuses :**

Ministère du Travail - 18/04/2018.

- [En savoir plus](#)
- [Accéder au site de l'EU-OSHA](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ **RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE :**

➤ **Port et déplacement de charges - Manutention :**

GIST44-St Nazaire - 03/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche conseil Prévention n° 16](#)

➤ **Manutention manuelle de charges - Gestes et postures adaptés :**

CESI-Belgique - 03/2018 - 8 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

- Développement d'un système de mesures et d'un protocole de mesures permettant de quantifier l'exposition physique des manutentionnaires :
IRSST-Québec - 04/2018 - 127 pages.

- [Lire le résumé](#)
- [Télécharger le rapport scientifique R-1005](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ RISQUES LIES AUX MACHINES ET OUTILS A MAINS :

- Déglineuses à lames multiples :

Destiné essentiellement aux chefs d'entreprise, aux cadres et à la maîtrise, cet aide-mémoire technique examine les risques liés à l'usage des dégligneuses à lames multiples. Il propose de procéder à une analyse de la sécurité des matériels en service et d'aider les préventeurs et utilisateurs, si nécessaire, à trouver des solutions d'amélioration à mettre en œuvre. Au sommaire : fonctions, description, conditions d'acquisition, de réception, d'implantation, d'utilisation conseils. INRS - Mise à jour 03/2018 - 20 pages.

- [Télécharger l'aide-mémoire technique - Référence ED 6019](#) - Ce document existe uniquement au format électronique

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ RISQUE ROUTIER :

- Le médecin et son patient conducteur - Comprendre les risques et la réglementation selon les pathologies pour une meilleure prévention :

Association Prévention Routière - MACSF - 04/2018 - 44 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ RISQUES PSYCHOSOCIAUX (STRESS, HARCELEMENT, VIOLENCE...) :

- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique :

Cette circulaire précise la mise en œuvre des engagements pris par le Président de la République, le 25/11/2017, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique. Elle s'inscrit en cohérence avec l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, signé le 08/03/2013 et les textes associés. Légifrance - 03/2018 - 15 pages.

- [Télécharger la circulaire du 09/03/2018 - NOR : CPAF1805157C du 09/03/2018](#)

- Analyse de pratiques et démarches qualité de vie au travail en Normandie - Quel état des lieux ?

ARACT Normandie - 03/2018.

- [Télécharger la synthèse](#) - 2 pages
- [Télécharger l'étude](#) - 40 pages

➤ **CHU de Grenoble - La fin de l'omerta - Episode 1 :**

Deux ans d'enquête pour comprendre ce qui se passe dans nos hôpitaux publics au bord de l'implosion. Maltraitance institutionnelle, souffrance des soignants, suicides, burn-out, mise en danger des patients, telles sont les conséquences des politiques menées à l'hôpital public. Ce premier épisode est un focus consacré au CHU de Grenoble suite au suicide d'un brillant neurochirurgien, des burn-out de deux endocrino-pédiatres et de situations de harcèlement mises en lumière dans le rapport du médiateur national Edouard Couty, dépêché sur place à la demande de la ministre de la santé, Agnès Buzyn. Les lois successives 35h, T2A, HPST et bientôt les GHT ont pour objectif une meilleure « efficacité » de l'hôpital public considéré comme une entreprise. Quelle politique publique de santé pour quel objectif à terme ? Allons-nous vers une disparition programmée du service public de santé ? - Passeur d'alertes - 04/2018 - 28 minutes 51.

- [Voir le web documentaire](#)

➤ **Epuisement professionnel "Burnout" du dirigeant :**

AIPVR Santé au Travail-Valence - 03/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche Information](#)
- [Télécharger la fiche Prévention](#)

➤ **Risques psychosociaux du travail - Des risques à la santé mesurables et modifiables :**

INSPQ-Québec - 04/2018 - 6 pages.

- [Télécharger la fiche de sensibilisation](#)

➤ **Intervenir sur les risques psychosociaux du travail - Leviers et stratégies de mobilisation :**

INSPQ-Québec - 04/2018 - 9 pages.

- [Télécharger la fiche conseil](#)

➤ **Recueil de fiches portant sur les indicateurs de la Grille d'identification de risques psychosociaux du travail :**

INSPQ-Québec - 03/2018.

- [Télécharger le document](#) - 03/2018 - 36 pages
- [Télécharger la fiche synthèse](#) - 03/2018 - 2 pages
- [Accéder aux 12 fiches](#)

➤ **Fly-in/fly-out et santé psychologique au travail dans les mines - Une recension des écrits :**

INSPQ-Québec - 01/2018 - 13 pages.

- [Télécharger le document](#)

- **Attention à une dénonciation de mauvaise foi de harcèlement moral, elle peut déboucher sur un licenciement :**
Une salariée qui dénonce un harcèlement moral en se fondant sur un courrier factice, courrier dont elle aurait facilement pu mettre en doute l'authenticité compte tenu de ses fonctions de secrétaire, agit de mauvaise foi. Editions Législatives - 13/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-19594 du 07/02/2018](#)

- **Pas de harcèlement moral à l'encontre d'un salarié qui a été l'auteur de faits susceptibles de revêtir une telle qualification :**
ISTNF - 03/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-18185 du 07/03/2018](#)

- **Le harcèlement sexuel établi suffit à lui seul à justifier le prononcé de la résiliation judiciaire du contrat de travail aux torts de l'employeur :**
ISTNF - 16/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 14-19635 du 14/03/2018](#)

- **Pas de harcèlement moral lorsque le salarié se prétendant victime ne rapporte pas de faits pouvant le laisser présumer :**
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22333 du 21/03/2018](#)
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22527 du 21/03/2018](#)

- **Un licenciement ne peut être annulé en raison d'un harcèlement moral que s'il est établi que le salarié a bien été licencié pour avoir subi ou refusé de subir un tel harcèlement et non pour un autre motif :**
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-21095 du 21/03/2018](#)

- **Un exemple de discrimination avérée fondée sur l'état de santé d'un salarié fragilisé en raison d'un épisode dépressif :**
ISTNF - 23/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-22568 du 21/03/2018](#)

- **Dénonciation d'un harcèlement moral - L'exigence de qualification des faits par le salarié se confirme :**
L'immunité disciplinaire dont bénéficie tout salarié ayant dénoncé ou relaté des agissements de harcèlement moral ne peut jouer qu'à la condition que les faits aient été expressément qualifiés comme tels, par le salarié lui-même, au moment de leur dénonciation. La Cour de cassation vient de rappeler cette nouvelle exigence. Liaisons Sociales - 03/04/2018.
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-24350 du 21/03/2018](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

■ VIBRATIONS :

➤ Vibrations mécaniques transmises à l'ensemble du corps :

ACMS-Suresnes - Mise à jour 03/2018 - 6 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »](#)

↳ [Retour page d'accueil](#)

SITUATIONS PARTICULIERES :

- [FEMME ENCEINTE](#)
- [HANDICAP-INVALIDITE](#)
- [SOUDAGE](#)
- [TELETRAVAIL](#)
- [TRAVAIL DE NUIT/HORAIRES ATYPIQUES](#)
- [TRAVAIL DES JEUNES](#)
- [TRAVAIL EN HAUTEUR](#)
- [TRAVAIL SUR ECRAN](#)

■ FEMME ENCEINTE :

➤ Protection de la santé des femmes enceintes exerçant dans les établissements publics sanitaires, sociaux ou médico-sociaux :

Cette note évoque notamment les questions de l'information de l'établissement sur l'état de grossesse, l'évaluation des risques en amont et les actions de sensibilisation, le suivi médical renforcé, l'aménagement des postes (mesures génériques et mesures individuelles) et les travaux interdits ou réglementés (risques chimiques, biologiques, rayonnements, hyperbare, travail de nuit, risques physiques ou liés à l'activité physique)... Ministère des solidarités et de la santé - 09/03/2018 - 12 pages.

- [Télécharger la note d'information n° DGOS/RH3/DGCS/4B/2018/67 du 09/03/2018 - NOR : SSAH1806927N](#)

➤ Grossesse, maternité et travail :

Cet aide-mémoire juridique présente les dispositions réglementaires relatives à la grossesse et à la maternité, qu'il s'agisse de la protection de la santé de la femme enceinte ou de la protection de son emploi. Sont ainsi précisées les règles relatives à la prise en compte de la grossesse lors de l'évaluation des risques, à l'aménagement des conditions de travail (interdiction de travailler avant et après l'accouchement, changements temporaires d'affectation, mutation ou transformation de poste, aménagement des horaires), à la surveillance médicale des femmes enceintes et aux travaux interdits (liés à des travaux exposant à des risques chimiques, physiques ou biologiques). Sont également détaillées les dispositions relatives au congé de maternité et à la reprise du travail, ainsi que celles permettant la protection de la femme enceinte contre le licenciement (impossibilité de rompre le contrat de travail et exceptions existantes, effets d'un licenciement prononcé à l'encontre d'une salariée enceinte). INRS - 04/2018 - 7^{ème} édition - 18 pages.

- [Télécharger l'aide-mémoire juridique - Référence TJ 14](#)

➤ Produits chimiques et grossesse - Edition Salariés :

Sud Loire Santé au Travail-Saint-Etienne - Version 2 - 2018 - 4 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

➤ **Grossesse et travail - Vous envisagez d'avoir un enfant ou vous êtes enceinte - Protégez votre grossesse !**

Alpes Santé Travail-Grenoble - MAJ 2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➤ **Concilier travail et grossesse :**

Aract Hauts de France - 03/2018 - 6 pages.

- [Télécharger le numéro de la revue Impact](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ **HANDICAP-INVALIDITE :**

➤ **Accompagner le maintien au poste de travail :**

AIST-21-Dijon - MAJ 2018.

- [Télécharger la plaquette](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ **SOUDAGE :**

➤ **Soudeurs - Protégez-vous !**

SSTRN - Nantes - 02/2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ **TELETRAVAIL :**

➤ **Impacts potentiels du télétravail sur les comportements en transport, la santé et les heures travaillées au Québec :**

CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) - 03/2018 - 124 pages.

- [Télécharger le rapport de projet 2018RP-05](#)

➤ **Si l'employeur ne met pas à disposition de bureau, une indemnité est due au salarié :**

Editions Législatives - 12/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-26526 du 05/04/2018](#)

➔ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ TRAVAIL DE NUIT/HORAIRES ATYPIQUES :

➤ Horaires atypiques et danger :

GIST44-St Nazaire - 03/2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➤ Travail de nuit - Les effets potentiels sur votre santé et les précautions à prendre :

AHI33-Bordeaux - 02/2018 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ TRAVAIL DES JEUNES :

➤ Apprenti-e - Santé Sécurité Contrat :

Ce document donne aux apprentis des informations utiles pour préserver leur santé et leur sécurité, en abordant des thèmes tels que contrat d'apprentissage, droits et obligations, sécurité, hygiène, durée du travail, rôle des services de santé au travail et contacts utiles. Direccte Pays de La Loire - Services de santé au travail de la région Pays de La Loire - 03/2018 - 12 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ TRAVAIL EN HAUTEUR :

➤ Le travail en hauteur :

Présanse Paca-Corse - GEST05-Gap - AIST84-Vedène - 03/2018 - 4 pages.

- [Télécharger le livret](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

■ TRAVAIL SUR ECRAN :

➤ Bien vivre avec son écran - Quelques règles simples à suivre au quotidien :

AHI33-Bordeaux - 10/2017 - 2 pages.

- [Télécharger la fiche](#)

➤ Check-list - Travail sur écran :

CMIE-Paris - 01/2018.

- [Télécharger la fiche conseil Salariés](#)

➤ **Travailler assis avec le sourire - Conseils et prévention :**

CESI-Belgique - 03/2018 - 8 pages.

- [Télécharger la brochure](#)

➤ **Travail devant écran - Réglez votre poste de travail pour éviter douleurs et tensions musculaires :**

CESI-Belgique - 04/2018 - 2 minutes 26.

- [Voir la vidéo](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Situations particulières »](#)

↳ [Retour page d'accueil](#)

PREVENTION :

- [GENERALITES](#)
- [CHSCT OU AUTRES INSTANCES](#)
- [FORMATION, AUTORISATION, HABILITATION](#)
- [HYGIENE DE VIE / SANTE PUBLIQUE](#)
- [NORMALISATION / RECOMMANDATION](#)
- [PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE](#)

■ GENERALITES :

➤ **Mon métier - Carreleur :**

Les carreleurs sont exposés à de multiples risques professionnels et sont parfois victimes d'accidents graves. Ce dépliant explique simplement et concrètement, essentiellement à l'aide d'illustrations, les bonnes pratiques en matière de prévention des risques, applicables au quotidien sur le chantier. INRS - 1^{ère} édition - 03/2018 - 12 pages.

- [Télécharger le dépliant - Référence ED 6297](#)

➤ **Métiers de l'alimentation - Des gestes simples pour vous protéger :**

Assurance Maladie-Risques Professionnels - Sécurité Sociale des Indépendants - 01/2018.

- [Télécharger la brochure « Bouchers Charcutiers Traiteurs » - 40 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Cavistes » - 24 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Commerçants alimentaires spécialisés » - 32 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Commerçants alimentaires ambulants » - 24 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Crémiers-Fromagers » - 32 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Epiciers et gérants de commerce d'alimentation générale » - 32 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Poissonniers » - 40 pages](#)
- [Télécharger la brochure « Primeurs » - 32 pages](#)

➤ **Coiffeur - Les risques du métier - Employeurs et Salariés :**

ASMT-Tarbes - 03/2018.

- [Télécharger le dépliant](#)

➤ **Fiches Mémo Prev' - Magasins de bricolage :**

[Assurance Maladie Risques Professionnels Île de France - 05/2018.](#)

- [Télécharger la fiche n° 1 - Contexte - 2 pages](#)
- [Télécharger la fiche n° 2 - Manutention manuelle - 6 pages](#)
- [Télécharger la fiche n° 3 - Poussières de bois - 4 pages](#)
- [Télécharger la fiche n° 4 - Chutes de hauteur - 4 pages](#)
- [Télécharger la fiche n° 5- Chutes d'objets - 4 pages](#)
- [Télécharger la fiche n° 6 - Chutes de plain-pied - 2 pages](#)

➤ **Assistants dentaires :**

[ASSTSAS-Québec - 04/2018 - 2 pages.](#)

- [Télécharger la fiche technique](#)

➤ **Dentistes et hygiénistes dentaires :**

[ASSTSAS-Québec - 04/2018 - 4 pages.](#)

- [Télécharger la fiche technique](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

■ **CHSCT OU AUTRES INSTANCES :**

➤ **Comité social et économique - 100 questions-réponses :**

[Ministère du Travail - 02/2018 - 66 pages.](#)

- [Télécharger le document](#)

➤ **Application chronologique de la fusion des IRP - Comité Social et Economique (DP + CE + CHSCT) - Ordonnance n° 2017-1386 du 22/09/2017 et Loi de ratification n° 2018-217 du 29/03/2018 :**

[Direccte Pays de la Loire - Mise à jour 04/2018 - 1 page.](#)

- [Télécharger le document](#)

➤ **Les relations professionnelles en 2017 - Un panorama contrasté du dialogue social dans les établissements ?**

[Dares - 04/2018 - 8 pages.](#)

- [Télécharger le document Dares Analyses n° 015](#)

➤ CHSCT - Une expertise « projet important » peut être déclenchée alors que le projet a déjà commencé à être mis en œuvre :

Les dispositions de l'article L. 4614-12, 2° du Code du travail alors applicable, permettent au CHSCT de recourir à un expert pour l'éclairer sur la nouvelle organisation du travail et lui permettre d'avancer des propositions de prévention, quand bien même cette nouvelle organisation a commencé à être mise en œuvre. Liaisons Sociales - 03/04/2018.

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-27683 du 14/03/2018](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

■ **FORMATION, AUTORISATION, HABILITATION :**

➤ La formation à la sécurité - Obligations réglementaires et recommandations :

Former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention qu'il doit mettre en œuvre. Cette obligation de l'employeur a pour objectif de permettre aux salariés de prendre les précautions nécessaires pour préserver leur propre sécurité, mais aussi celle des autres travailleurs. En première partie, ce document présente les questions-réponses les plus fréquentes concernant la formation générale à la sécurité. Une seconde partie recense les formations spécifiques à la sécurité prévues par le Code du travail et par les textes pris pour son application. Une dernière partie dresse la liste des recommandations de la CNAMTS adoptées par les CTN comportant des précisions sur la formation à la sécurité. INRS - 1^{ère} édition - 03/2018 - 68 pages.

- [Télécharger la brochure - Référence ED 6298](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

■ **HYGIENE DE VIE / SANTE PUBLIQUE :**

➤ Bougez !

Ce document propose des repères sur ce que l'on sait et cherche à savoir sur les bénéfices de l'activité physique pendant et après la maladie. Fondation ARC - 02/2018 - 12 pages.

- [Télécharger le livret](#)

➤ Évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole :

HCSP - 25/04/2018.

- [En savoir plus](#)
- [Télécharger l'avis](#) - 23/04/2018 - 15 pages

➤ Recrudescence du nombre de cas de rougeole - Priorité vaccination :

ARS Pays de La Loire - Ministère des solidarités et de la santé - 03/2018.

- [Télécharger l'affiche à destination du Grand public « La rougeole, c'est quoi ? »](#)
- [Télécharger l'affiche à destination du Grand public « Suis-je concerné par la rougeole ? »](#)
- [Télécharger l'affiche à destination du Grand public « J'ai été exposé à la rougeole - Que faire ? »](#)
- [Télécharger la fiche sur la conduite à tenir pour les professionnels de santé - 2 pages](#)
- [Télécharger les bonnes pratiques « Rougeole - Aide-mémoire sur les recommandations vaccinales et sur les mesures préventives autour d'un cas » - 2 pages](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

■ **NORMALISATION / RECOMMANDATION :**

➤ Quoi de neuf en normalisation SST ?

Eurogip - 03/2018 - 1 page.

- [Télécharger le document](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

■ **PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE :**

➤ Les gants de protection :

SPST-Colmar - 04/2018 - 4 pages.

- [Télécharger la lettre d'information](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Prévention »](#)

↳ [Retour page d'accueil](#)

EFFETS SUR LA SANTE :

■ [AT/MP](#)
■ [CANCERS PROFESSIONNELS](#)

■ **AT/MP** :

- **Accidents du travail et de trajet des salariés seniors en France - Années 2011 et 2012 :**
[Santé Publique France - 04/2018 - 55 pages.](#)
 - [Télécharger le rapport](#)

- **Contribution destinée à la commission d'enquête assemblée nationale sur les maladies et pathologies professionnelles :**
[Association SMT - 18/03/2018 - 4 pages.](#)
 - [Télécharger l'article](#)

- **Engagement des travaux visant à améliorer la reconnaissance des maladies professionnelles liées aux pesticides :**
[Ministère du Travail - 18/04/2018.](#)
 - [En savoir plus](#)

- **L'employeur a 2 mois pour contester le caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie à compter de la notification de la décision de la CPAM :**
[ISTNF - 16/04/2018.](#)
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 2 n° 17-11834 du 15/03/2018](#)

- **Procédure de reconnaissance d'un AT/MP - Attention au délai d'information de la CPAM :**
[La procédure de reconnaissance d'un accident du travail par la CPAM est soumise au principe du contradictoire. L'employeur doit veiller tout particulièrement au respect du délai d'information suivant la clôture de l'instruction du dossier. Editions Législatives - 29/03/2018.](#)
 - [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 2 n° 16-28333 et n° 17-10640 du 15/03/2018](#)

■ CANCERS PROFESSIONNELS :

➤ Pour une socio-histoire de la reconnaissance en maladie professionnelle - Fondements historiques et dynamiques de la réparation des cancers liés au travail :

L'indemnisation des maladies professionnelles est régie par des principes restrictifs établis il y a plus d'une centaine d'années, issus du compromis de 1898 sur les accidents du travail : réparation automatique et forfaitaire en contrepartie de l'absence de responsabilité de l'employé et de l'immunité de l'employeur. La force des rapports sociaux antagoniques et inégaux qui marquèrent la construction de la législation des risques professionnels en régit encore de nos jours tant sa mise en application que son évolution, entraînant retard et restrictions dans la connaissance et la prévention des maladies professionnelles. Les cancers liés au travail, qui souffrent chroniquement de sous-reconnaissance en maladie professionnelle, sont amplement concernés par ce phénomène. Ce rapport rappelle les logiques sur lesquelles s'est construit le principe restrictif de l'indemnisation des pathologies professionnelles, puis, comment, la réparation des cancers liés au travail s'est inscrite dans ce contexte. Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail - 03/2018 - 55 pages.

- [Télécharger le rapport de recherche n° 105](#)

↳ [Retour sommaire rubrique « Effets sur la santé »](#)

↳ [Retour page d'accueil](#)

SECOURS D'URGENCE ET SECURITE :

■ [ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS](#)

■ **ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS :**

- Arrêt cardiaque - 1 vie = 3 gestes :
Fédération Française de Cardiologie - Mise à jour 02/2018 - 12 pages.
 - [Télécharger la brochure](#)

- La trousse des premiers secours :
SSTRN-Nantes - 01/2018.
 - [Télécharger le dépliant](#)

↪ [Retour page d'accueil](#)

CONGRES / MANIFESTATIONS :

- [Actualités sur le site INRS](#)
- 7^{èmes} journées sur l'optimisation de la radioprotection dans les domaines nucléaire, industriel et médical - Les 24 et 25/05/2018 - Saint-Malo :
 - [En savoir plus](#)
- Rencontres de Santé publique France - Du 29 au 31/05/2018 - Paris :
 - [En savoir plus](#)
- Journée mondiale sans tabac 2018 – « Tabac et cardiopathies » - Le 31/05/2018 :
 - [En savoir plus](#)
- Premières Rencontres de santé publique en Pays de la Loire - Le 29/06/2018 - Nantes :
[Agence régionale de santé \(ARS\) et Santé publique France en Pays de la Loire.](#)
 - [En savoir plus et s'inscrire](#)
- Report de date du 10^{ème} colloque E-PAIRS - "Coopération infirmier - médecin du travail, de l'individuel au collectif par la clinique médicale du travail" - Le 05/10/2018 au lieu du 04/05/2018 - Paris :
 - [En savoir plus](#)
- Journée scientifique sur les effets biologiques et sanitaires des rayonnements non ionisants - Le 02/10/2018 - Montpellier :
 - [En savoir plus](#)
- Expoprotection 2018 - Du 06 au 08/11/2018 - Paris :
[Thématiques :](#)
 - [La prévention des risques professionnels et industriels : santé et sécurité au travail, qualité de vie au travail, vêtements de travail, risques industriels et technologiques.](#)
 - [Les risques de malveillance \(contrôle d'accès, identification détection intrusion, vidéoprotection...\) et d'incendie : \(aspiration, désenfumage, ventilation, détection incendie, alarme...\).](#)
 - [En savoir plus](#)

- **Conférence - Le bien-être au travail dans un monde en mutation - Défis et opportunités - Du 22 au 24/05/2019 - Paris :**
L'INRS organise la cinquième conférence internationale consacrée au bien-être au travail, avec le soutien du réseau PEROSH, rassemblant des organismes européens impliqués dans la recherche en prévention.
 - [En savoir plus](#)

↪ [Retour page d'accueil](#)

BULLETIN DOCUMENTAIRE REGIONAL D'AVRIL 2018

Afin d'améliorer la qualité de ce bulletin, vous pouvez nous adresser vos remarques ou suggestions à l'adresse suivante :
reseaudoc@gmail.com



Réseau des documentalistes
en Santé au Travail Pays de la Loire
www.sites.google.com/site/ristpd/

